

## Le calendrier des opérations du mouvement interdépartemental 2022

*Ce calendrier est donné à titre indicatif et est susceptible d'éventuelles modifications*

1	Du 4 au 30 novembre 2021 (12h)	INFO-MOBILITE
	Accueil téléphonique des candidats à une mutation – Plateforme info-mobilité 01.55.55.44.44	
2	Du 9 au 30 novembre 2021 (12h)	SAISIE DES VOEUX
	Formulation des demandes de mutation sur I-Prof (SIAM)	
3	Du 9 novembre au 8 décembre 2021	PJ BONIFICATIONS
	Retour à la DSDEN des Landes des fiches correspondantes aux bonifications demandées et des pièces justificatives dès le 9 novembre et sans attendre le dernier jour. Privilégier les envois et communications par mél : <a href="mailto:permutation-diper40@ac-bordeaux.fr">permutation-diper40@ac-bordeaux.fr</a>	
4	Le 1er décembre 2021	AR PARTICIPATION
	Réception des confirmations des demandes de mutation sur I-Prof	
5	Du 1 <sup>er</sup> au 8 décembre 2021	AR PARTICIPATION
	Retour à la DSDEN des Landes des confirmations des demandes de mutation signées Privilégier les envois et communications par mél : <a href="mailto:permutation-diper40@ac-bordeaux.fr">permutation-diper40@ac-bordeaux.fr</a> <i>Toute confirmation non transmise dans les délais fixés annule la participation du candidat.</i>	
6	Le 18 janvier 2022 au plus tard	SITUATIONS TARDIVES
	Date limite de retour des demandes tardives (rapprochement de conjoints et modification situation familiale).	
8	Le 19 janvier 2022	BAREMES INITIAUX
	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM	
9	Du 19 janvier au 2 février 2022	VERIFICATION BAREMES
	Phase de vérification des barèmes par les enseignants	
10	Le 7 février 2022	BAREMES DEFINITIFS
	Affichage des barèmes définitifs dans SIAM	
11	Le 10 février 2022	ANNULATION PARTICIPATION
	Date limite de retour des demandes d'annulation de participation	
12	Le 1 <sup>er</sup> mars 2022	RESULTATS
	Transmission par le Ministère des résultats aux participants	